

Commission des champs de bataille nationaux

Rapport sur les dépenses annuelles totales de voyages, d'accueil et de conférences pour l'exercice financier 2012-2013

Comme l'exige la [Directive sur la gestion des dépenses de voyages, d'accueil et de conférences](#) du Conseil du Trésor, le présent rapport fournit de l'information sur les dépenses annuelles totales de voyages, d'accueil et de conférences de la Commission des champs de bataille nationaux pour l'exercice se terminant le 31 mars 2013. Il donne également une explication des écarts par rapport à l'exercice précédent dans chacune de ces catégories.

Cette information est mise à jour annuellement et ne contient pas les renseignements non divulgués en vertu de la [Loi sur l'accès à l'information](#) ou de la [Loi sur la protection des renseignements personnels](#).

Les dépenses de voyages, d'accueil et de conférences engagées par les ministères et agences fédéraux appuient pour la plupart directement le mandat ministériel et les priorités gouvernementales.

En particulier, dans le cas de la Commission des champs de bataille nationaux, vous pouvez trouver le mandat et la description des activités de programme dans le *Rapport ministériel sur le rendement* de la Commission des champs de bataille nationaux au lien suivant : <http://ccbn-nbc.gc.ca/fr/rapports.php?section=8>.

Les dépenses annuelles totales de voyages, d'accueil et de conférences de la Commission des champs de bataille nationaux sont résumées ci-dessous :

(en milliers de dollars)

Catégorie de dépense	Dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2013 (a)	Dépenses pour l'exercice précédent se terminant le 31 mars 2012 (b)	Écart (a-b)
Voyages - Fonctionnaires	10 \$	15 \$	-5 \$
Voyages - Non-fonctionnaires	2 \$	2 \$	0 \$
Total des dépenses de voyages	12 \$	17 \$	-5 \$
Accueil	3 \$	7 \$	-4 \$
Frais de participation aux conférences	3 \$	4 \$	-1 \$
TOTAL	18 \$	28 \$	-10 \$

Écarts importants par rapport à l'exercice précédent

La Commission des champs de bataille nationaux a atteint son objectif qui était de maintenir ses dépenses de voyages, d'accueil et de conférences ou de les diminuer. Une baisse des dépenses globales de 36 % comparativement à l'exercice précédent.

Voyages :

- A. **Fonctionnaires** : Comparées à l'exercice 2011-2012, les dépenses de voyages des fonctionnaires ont diminué de 33 %, principalement en raison de ce qui suit :
- De l'utilisation accrue de la téléconférence ;
 - Une baisse dans les dépenses de voyage concernant la promotion de la Commission des champs de bataille nationaux.
- B. **Non-fonctionnaires** : Comparées à l'exercice 2011-2012, les dépenses de voyages des non-fonctionnaires sont demeurées constantes.

Accueil :

Comparées à l'exercice 2011-2012, les dépenses d'accueil ont diminué de 57 %, principalement en raison de ce qui suit :

- Une diminution des dépenses d'accueil lors des réunions du conseil d'administration de la Commission des champs de bataille nationaux.

Frais de participation aux conférences :

Comparées à l'exercice 2011-2012, les frais de participation aux conférences de la Commission des champs de bataille nationaux sont demeurés relativement constants.